

C o m m u n i q u é d e P r e s s e

VILLE DE VICHY

Été 2010 : Pass'Sport pour les 10-16 ans

Comme chaque été, la Ville de Vichy offre aux jeunes de 10 à 16 ans, du 1^{er} juillet au 27 août, la possibilité de pratiquer ou de s'initier à l'activité sportive de leur choix, quel que soit leur niveau. Voile, canoë kayak, raft, trampoline, aviron, roller, tir à l'arc, VTT, badminton, beach-volley, tennis ou escalade... il y en a pour tous les goûts.

Les activités se déroulent au Parc Omnisports de Vichy, en bordure de l'Allier, de 9h à 12h et de 14h à 18h (tous les jours sauf les week-ends et jours fériés). Les jeunes sont pris en charge et encadrés tout au long de leurs activités par des moniteurs diplômés.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions au Pass'Sport 2010 se font à la semaine, pour 5 journées consécutives ou 5 demi-journées (*matin ou après-midi*) consécutives sauf du 1^{er} au 2 juillet (*2 journées ou 2 demi-journées consécutives*) et du 12 au 16 juillet (*4 journées ou 4 demi-journées consécutives*).

■ Les pré-inscriptions seront ouvertes sur le site Internet de la ville (<http://ville-vichy.fr/loisirs>) du 12 avril au 28 mai 2010.

■ Les inscriptions ou confirmations des pré-inscriptions auront lieu au Palais des Sports Pierre Coulon – Centre Omnisports:

- Inscriptions pour les résidents de Vichy : mercredi 2 juin de 9h à 17h et jeudi 3 juin de 8h à 11h et de 16h à 19h.
- Pour les résidents extérieurs : vendredi 4 juin de 9h à 12h et de 14h à 17h, lundi 7 juin de 8h à 11h et de 16h à 19h, mardi 8 juin de 9h à 12h et de 14h à 17 et mercredi 9 juin de 9h à 17h
- A partir du 1^{er} juillet : Inscriptions au Pass'Sport, au Centre Omnisports - les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h 30 à 16h00 et les mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 (pas d'inscription possible les week-ends et jours fériés).

❗ Pour toute inscription, se munir de la fiche d'inscription et de la fiche sanitaire de liaison dûment remplies (fournies sur place ou à télécharger sur www.ville-vichy.fr/loisirs), de l'avis d'imposition 2008, d'une photo d'identité récente et du test de natation (formulaire à télécharger sur www.ville-vichy.fr/loisirs), obligatoire pour la pratique des activités aquatiques et nautiques en centre de loisirs (ce test peut être passé au Stade aquatique de Vichy Val d'Allier. Renseignements au 04 70 96 57 64).

TARIFS

Le tarif d'inscription est calculé sur la base de l'avis d'imposition 2008 (selon les directives de la Caisse d'Allocations Familiales). Le tarif maximum sera appliqué en cas de non présentation de l'avis d'imposition soit :

- 63.20 € pour 5 journées consécutives
- 31.60 € pour 5 demi-journées (matin ou après midi) consécutives

Pour tout renseignement, contacter le Service des Sports :

Tel : 04 70 59 51 16

Contacts presse

VILLE DE VICHY

Direction de la communication

Dominique LAGRANGE / 04 70 30 17 02

Marie-Bénédicte REYNARD / 04 70 30 55 12

Service des Sports

Magali BONTOUX / 04 70 59 51 23